



Genève, le 28 septembre 2010

Monsieur David HILER
Conseiller d'Etat
Département des finances
Case postale 3860
1211 Genève 3

Monsieur Pierre-François UNGER
Conseiller d'Etat
Département des affaires régionales,
économie et santé
Case postale 3984
1211 Genève 3

Concerne : aides-soignant-e-s HUG, demande de réévaluation de la fonction

Messieurs les Conseillers d'Etat,

Par la présente, le SIT et le SSP répondent à votre courrier du 14 septembre et vous informent des dispositions prises par l'Assemblée des aides-soignant-e-s du 21 septembre 2010.

1. **Concernant la proposition de mener une étude** : tant les syndicats que l'Assemblée considèrent que le Conseil d'Etat commence à prendre au sérieux la lutte des aides-soignant-e-s HUG et identifient la proposition de mener une étude comme un pas positif dans la direction d'une réévaluation de la fonction aide-soignant-e HUG et de la reconnaissance de cette profession. Nous entrons donc en matière pour autant que le SIT et le SSP puissent discuter du contenu précis du mandat et pour autant que l'étude soit menée, présentation des résultats comprise, dans un délai maximum de deux mois, de manière à disposer des résultats fin novembre. Notre priorité pour cette étude est d'établir des principes de comparaison opérant pour les cahiers des charges HUG. Pour ce faire, une séance est nécessaire dans des délais rapprochés, avec le-la chef-fe de projet et le-la consultant-e et en présence des Conseillers d'Etat. Pour notre part, sans préjuger des engagements des autres participant-e-s, nous proposons les dates suivantes :
 - vendredi 1^{er} octobre, 15h, 16h ou 17h
 - mardi 5 octobre, 14h, 15h ou 16h
 - vendredi 8 octobre, 14h ou 15h

2. **Concernant la suite de l'étude et l'horizon 2013** : tant les syndicats que l'Assemblée considèrent cet horizon trop éloigné. Les aides-soignant-e-s HUG sont insatisfait-e-s depuis longtemps et n'ont pas à attendre encore des années afin que la rémunération soit conforme aux modifications significatives du cahier des charges.

Une nouvelle Assemblée début décembre prendra connaissance des résultats de l'étude, des éventuelles nouvelles propositions du Conseil d'Etat, et se prononcera sur la suite à donner, y compris en termes de moyens de lutte et de grève, si un horizon trop éloigné pour la réévaluation devait se confirmer.

Dans l'attente de vous rencontrer et de préciser le mandat, veuillez croire, Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'expression de notre parfaite considération.

Pour le SSP

Corinne Beguelin



Pour le SIT

Manuela Cattani



Annexe : Résolution de l'Assemblée des aides-soignant-e-s HUG du
21 septembre 2010